

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 387 Mercredi 18 Décembre 2019 – Distanciel

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Caroline JEHL, Françoise SEILER, Olivier BAYLE, Didier CHAVRIER, Emmanuel GIRARD,

Membres Invités : Ludovic ROYE – DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral,

Membres du BEX excusés : Peggy DICKENS, Anne-Laure VIARD, Bernard DUROURE, Vincent LECRUBIER,

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 20 h 00

SUIVI	
1. Agenda - calendrier du BEX – Calendriers des instances -	Dates du Bureau Exécutif modifiées, en distanciel le mardi 25 février et le samedi 28 mars en présentiel à Pau en même temps que les Sélections Olympiques,
2. Présence des membres du Bex et de la DTN, sur les assemblées générales régionales	Seront présents sur les Assemblée Générales des CRCK, le samedi 7 mars à Decize, pour la Bourgogne Franche Comté, J. ZOUNGRANA accompagné par C. RECULET et le dimanche 8 mars pour le Centre Val de Loire, E. GIRARD et C. RECULET. Les représentants sur les Assemblée Générales suivantes seront fixés ultérieurement.
3. Tokyo 2020	Un point est fait sur l'organisation des Jeux Olympiques de TOKYO.
4. Nouvelles adhésions (In Terra Corsa)	Une structure en Corse demande de devenir membre agréé en 2020. Absence de Comité Régional en Corse, pour l'instant, mais suite à la validation des Services, le BEx valide cet agrément directement. → Validation de l'agrément par le BEx,

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF	
1. Annexes Course en Ligne	→ Validation de ces Annexes par le BEx,
2. Annexes Slalom	→ Validation de ces Annexes par le BEx,
3. Annexes Kayak Polo	→ Validation de ces Annexes par le BEx,
4. Annexes Waveski Surfing	→ Validation de ces Annexes par le BEx,
5. Evolution des Statuts et du Règlement intérieur de la Fédération	En 2020, de nouveau, l'Assemblée Générale devra voter les Statuts et le Règlement Intérieur, applicable pour 2021. Les modifications portent sur : - Suppression du pouvoir disciplinaire pour la lutte contre le dopage, l'Agence Française de Lutte contre le dopage ayant repris ce pouvoir sur toutes les Fédérations sportives (disparition de l'annexe 6),

	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des licences et des titres dans le cadre de la réforme des adhésions et des licences, - Suppression des Membres Conventionnés (avec transformation en 2020 des trois membres conventionnés en Membre Agréé). <p>Une modification est proposée sur l'article S - 2.1.1.2 qui précise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Avoir atteint la majorité légale au 31 décembre de l'année civile de l'assemblée générale ;</i> <p>Cette règle précise donc qu'un mineur peut être représentant à l'Assemblée Générale. Il est proposé de remplacer par : Avoir atteint la majorité légale au 1er janvier de l'année civile de l'Assemblée Générale.</p> <p>→ Validation par le BEx,</p>
<p>6. Validation des Règles Générales du nouveau Règlement Sportif de 2021</p>	<p>Le Plan des Règlements sportifs 2021 a été modifié en commençant par la présentation de l'Animation Nationale de la discipline, puis en définissant les règles des compétitions et en terminant par le cadre général. L'objectif est de permettre aux compétiteurs d'accéder plus rapidement aux règles particulières. Des répétitions de règles ont été retirées et les manifestations hors du champ d'application de ce règlement sportif, ont été précisées. Ce document permettra aux Commission Nationale d'Activité de visualiser où insérer les articles des règles particulières à la discipline.</p> <p>→ Validation par le BEx</p>
<p>7. Juges Internationaux Français</p>	<p>Propositions des Juges internationaux pour la Course en Ligne, le Marathon, la Descente et le Freestyle,</p> <p>→ Validation du document par le BEx</p>
<p>8. Recours Hautes Pyrénées</p>	<p>La Préfecture des Hautes-Pyrénées a produit un mémoire en réplique sur le recours contentieux en cours sur le lac des Gaves (abandon de deux barrages qui entraînent une baisse d'eau significative dans le Gave, et donc l'impossibilité de franchissement les deux ouvrages successifs avec des portages très longs).</p> <p>La commission ESIND souhaite que le cabinet JED effectue une analyse approfondie de ce mémoire pour continuer à restaurer la navigation sur la zone, et éviter une jurisprudence qui serait défavorable aux sports de pagaie.</p> <p>→ Le BEx valide le principe de cette analyse complémentaire du mémoire et propose qu'une présentation en soit faite lors du prochain Bex.</p>
<p>9. Fonds d'aide à la création (Sunset Paddling - Guadeloupe)</p>	<p>Le club SUNSET PADDLING (9A49) situé à la Guadeloupe, est une structure qui a été affiliée pour la première fois le 22 janvier 2019.</p> <p>Elle dispose au 16 décembre 2019 de 15 licences Canoë Plus.</p> <p>Le projet associatif a été joint à la demande et est présent dans le dossier fourni pour le BEX.</p> <p>Avis favorable du CTCR Guadeloupe.</p> <p>→ Validation d'une aide pour ce club par le BEx,</p>

10. Sentiers Nautiques

Les Sentiers Nautiques sont des produits touristiques à destination des structures de la FFCK (clubs et membres agréés). Il s'agit de parcours de randonnées nautiques mis en valeur par une approche patrimoniale. L'objectif est de :

- Valoriser les structures de la fédération et de favoriser l'augmentation de la fréquentation des parcours gérés par des membres de la fédération vs d'autres opérateurs.
- Être un argument à l'adhésion de nouveaux membres agréés à la FFCK.

Les Sentiers nautiques seront accessibles aux pratiquants, sur :

- Un site Web (à rénover) en 2020 (informations),
- Un site CanoeGO en 2020 (réservations)
- Une application mobile en 2021 (informations et géolocalisations)

Les projets sont proposés au service fédéral par le club ou le membre agréé, qui offre alors deux possibilités :

- Validation simple, l'ensemble du projet est porté par la structure ;
- Accompagnement par le bureau d'étude fédéral pour la création.

Objectif 2020 : 30 Sentiers Nautiques, dont 25 nouveaux porteurs de Sentiers Nautiques et 12 déjà existants dans 5 structures fédérales.

Validation du principe mais les services sont invités à présenter un système plus large qui sera représenté au Bex du 24 janvier.

ETUDES du BUREAU EXECUTIF

1. Championnats de France Sprint 2020	Suite à l'impossibilité d'organiser le championnat de France CEL 2020 à Boulogne du fait de l'envasement du site et de l'importance des travaux à réaliser, il n'y a toujours pas d'organisateur pour le championnat de France 2020 de Course en Ligne. Un point est fait sur les démarches en cours et les sites potentiels.
2. Budget Prévisionnel 2020	Un point est effectué sur le budget prévisionnel 2020.
3. Soirée des Trophées	Réflexion sur les trophées nationaux et les médailles de la Fédération.
4. Cadres Techniques Sportifs – Rapport des tiers de confiance	Le ministère des sports a confié à deux tiers de confiance la réalisation d'un rapport sur les CTS. Une présentation des grands axes de ce rapport est réalisée. Ce rapport préconise en effet: <i>5 recommandations</i> 1. R1 : Réunifier la ligne managériale = le pouvoir hiérarchique sur les CTS aux DTN, 2. R2 : Créer une vraie DRH moderne, capable d'offrir ses services aux fédérations, 3. R3 : Donner pour mission à cette nouvelle DRH de travailler sur un statut et un cadre d'emploi des entraîneurs nationaux, 4. R4 : Améliorer la formation continue des cadres du mouvement sportif français, 5. R5 : Instituer une autorité indépendante. <i>Et 3 scénarii</i> • S1 : Un aménagement marginal avec ou sans changement de pilote, • S2 : Un resserrement du corps de fonctionnaires lissé dans le temps, • S3 : La mise en extinction progressive du corps de fonctionnaires.
5. Règlement PC	Proposition d'un règlement Pagaie Couleurs (nouvelle formule) qui devrait voir le jour en 2020.

INFORMATION du BUREAU EXECUTIF	
1. Commission Sportive du 10/12/2019	Un pré-calendrier 2021 a été validé lors de cette Commission Sportive.
2. Retour des Jeux Tokyo - Vaires - Paris	Un point est fait sur l'organisation de la manifestation TOKYO-VAIRES-PARIS et la programmation-coordination des différentes animations sur le site en lien avec les championnats prévus (Championnat d'Europe de Freestyle, Open de France en Course en Ligne).
3. CRCK Mayotte	En date du 14/12/2019, le CRCK Mayotte a fait savoir qu'il avait renouvelé ses membres et déposé ses nouveaux statuts en Préfecture. Des points supplémentaires doivent compléter cette constitution.
4. Vestiaires corps arbitral sur proposition de la CNJA	Une proposition de vêtements à la fois en dotation sur le budget de la Commission nationale des Juges et des Arbitres mais aussi à la vente pour les Juges et les Arbitres qui le souhaiteraient, est proposée dans un catalogue à destination du Corps Arbitral Fédéral.
5. Licences	Sur 78 151 Licenciés au 16 décembre, nous avons plus de 43 000 Licences Pagaies Blanches mais 30 399 renouvellements de licence. Il est rappelé que le nombre total de licenciés en 2019 était de 57 749, soit une augmentation de plus de 20 000 licenciés. Félicitations à tous les clubs qui ont assuré cette progression, l'objectif pour 2020 est de dépasser les 100 000 licenciés.
6. Retour sur la formation Pagaie Santé	Le deuxième stage de la formation d'éducateur Pagaie Santé, a eu lieu le week-end dernier, les 14 et 15 décembre à Vaires-Sur-Marne, avec 18 stagiaires ayant suivi la formation dans sa totalité. Le niveau de satisfaction est excellent. Les suites à donner sont l'envoi des attestations de réussite et des diplômes aux stagiaires ayant réussi les certifications. Ce stage faisait suite à un premier stage présentiel des 16 et 17 novembre et d'une formation en distanciel sous la forme d'un E-learning, en utilisant le nouvel outil fédéral. L'ensemble de la formation s'est très bien passée même si le contenu de formation en distanciel était complexe. Toutes les questions ont pu être posées à des médecins, afin de permettre un retour en région avec un maximum de connaissances. Il reste à mettre en place très prochainement, la charte et le conventionnement des Structures Pagaie Santé, au cours du premier trimestre de 2020.

Fin du BEX à 23 h 45

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral

